



HAL
open science

Communications médiatisées et territoire insulaire : le cas de l'île de la Réunion

Jacky Simonin

► **To cite this version:**

Jacky Simonin. Communications médiatisées et territoire insulaire : le cas de l'île de la Réunion. NETCOM: Réseaux, communication et territoires / Networks and Communications Studies, 1994, 8 (2), pp.612 - 626. 10.3406/netco.1994.1254 . hal-04009772

HAL Id: hal-04009772

<https://hal.univ-reunion.fr/hal-04009772>

Submitted on 1 Mar 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

Communications médiatisées et territoire insulaire : le cas de l'île de la Réunion

Jacky Simonin

Citer ce document / Cite this document :

Simonin Jacky. Communications médiatisées et territoire insulaire : le cas de l'île de la Réunion. In: NETCOM : Réseaux, communication et territoires / Networks and Communication Studies, vol. 8 n°2, octobre 1994. pp. 612-626;

doi : <https://doi.org/10.3406/netco.1994.1254>

https://www.persee.fr/doc/netco_0987-6014_1994_num_8_2_1254

Fichier pdf généré le 11/02/2020

Résumé

La Réunion est une société traditionnelle d'interconnaissance en pleine mutation. Les changements en cours, récents, massifs touchent en profondeur toutes les sphères de la société. Une telle mutation peut se lire comme le télescopage actuel de deux espaces sociaux en contact qui métissent une sociabilité traditionnelle endogène issue de la société coloniale de plantation et une sociabilité moderne exogène résultant principalement de l'action publique centrale (Etat et Europe) engagée depuis les années 1970 ; ces interventions couvrent de multiples domaines (aménagement du territoire, habitat social, scolarisation, action sanitaire et sociale, etc.). Les NTIC constituent l'un de ces champs emblématiques où l'on peut observer les effets territoriaux et sociaux de la communication immatérielle. Ainsi par exemple, la radio-télévision a fonctionné, jusqu'à la brèche ouverte il y a dix ans par la légalisation des radios locales, comme canal unique d'une propagande d'Etat, exerçant un quasi monopole informationnel, et peu en prise sur les réalités quotidiennes locales. Depuis quelques années, l'espace médiatique réunionnais s'est considérablement ouvert et élargi. Et ce médium public contribue à forger, par son pluralisme et son souci du quotidien un espace public local de débat ; à modifier, en raison de sa proximité et de son interactivité la communication sociale ordinaire fondée sur l'interconnaissance et la micro-territorialité du quartier ; enfin, à transformer la base territoriale constitutive d'un localisme insulaire en "ouvrant l'île sur le monde". La scène médiatique locale, lieu nouveau de visibilité pour la population réunionnaise permet d'analyser les processus originaux d'appropriation que celle-ci met en oeuvre au niveau de ses pratiques et de ses représentations, dans sa redéfinition métissée de ses rapports à la communication et au territoire.

Cette singularité propre à un espace insulaire en transformation profonde, nous conduit à considérer le cas que représente la Réunion comme un laboratoire social et nous autorise à ré-interroger, à partir de phénomènes de communications, l'appareil conceptuel (un ensemble de catégories établies : endogène/exogène, local/global, centre/périphérie, rural/urbain, lieu public/sphère privée...) historiquement marqué par la société industrielle et qui nous sert à penser le rapport entre communication médiatisée, immatérielle et territoire.

"COMMUNICATIONS MÉDIATISÉES ET TERRITOIRE INSULAIRE : LE CAS DE L'ÎLE DE LA RÉUNION"

Jacky SIMONIN

Professeur, Sciences de l'Information et de la Communication

Mon propos tente de se situer dans la problématique générale du Colloque et de notre *Session* dont je me permets de rappeler l'orientation. Nous avons à mettre "*en questionnement la discipline géographique*" dans son mode d'appréhension des phénomènes d'information et de communication". Quant à notre atelier, nous avons à examiner "*comment s'articulent logiques d'acteurs, espaces d'usages, de diffusion, de production*" Il nous est ainsi demandé d'observer les effets des NTIC sur les territoires", d'analyser la manière dont sont liés processus de médiatisation des communications et territorialisation. Mon intervention qui se veut guidée par cette question, se situe d'emblée selon une perspective *comparatiste*, dans la mesure où, si la Réunion fait partie de l'ensemble national français, elle n'en présente pas moins une forme précisément spécifique d'un territoire insulaire où se déploient les NTIC.

La Réunion se présente actuellement comme une société traditionnelle d'interconnaissance en pleine mutation. Le changement social en cours qui touche toutes les sphères de la société et tous les aspects de la vie quotidienne, peut se lire comme le *télescopage* de deux espaces sociaux en contact qui articulent sociabilité traditionnelle et sociabilité moderne. C'est dans le contexte socio- historique particulier d'une *société télescopée*, tissée à partir de son histoire coloniale et créole que se développent le phénomène de médiatisation comme le processus de territorialisation, et dont il faut ici rappeler les traits qui me semblent les plus saillants.

Et cette singularité communicationnelle et territoriale propre à la Réunion n'appelle-t-elle pas un ré-examen des catégories qui nous servent à penser la communication, à penser le territoire ; à approcher autrement les interactions entre territoire et communication ? Interrogation conceptuelle qui concerne sans doute la science géographique, en tout cas celle qui prend pour objet, dans sa dimension spatiale, la construction sociale de l'information et de la communication.

Pour traiter de ces liens en contexte local, référence est faite à la notion d'*espace public* qui émerge à l'occasion de mutations en cours à la Réunion. Espace public saisi, comme le suggère le titre de ma communication, dans ses dimensions territoriales et communicationnelles. Ces réflexions s'intègrent dans un programme de recherche que j'anime avec une équipe et dont l'objet est d'analyser comment s'articulent trois lieux sociaux où se forme l'espace public réunionnais : l'urbain, le scolaire et les médias (Simonin, Watin & Wolff, 1993 ; 1994). Notre hypothèse générale définit l'*espace public* comme un espace dispersé, diffracté, segmenté en des instances et des lieux multiples et dont la dynamique actuelle d'évolution repose selon Habermas (1992) sur la dissociation du "système" et du "monde vécu", rejoignant sur ce point la critique tourainienne de la modernité (Touraine, 1992).

UNE FORME SPECIFIQUE DE TERRITORIALISATION ET DE MEDIATISATION

Une société télescopée

Les processus de territorialisation et de médiatisation que nous allons examiner s'inscrivent dans un contexte de transformations sociales majeures dues à une mutation socio-économique sans précédent qui fait passer la Réunion du contexte colonial propre à la société de *Plantation* où chacun a sa place, fût-elle la moins enviable, à un contexte qui hiérarchise et surtout exclut. D'une société inégalitaire mais stable et intégrante, la Réunion passe depuis peu à une société qui reste inégalitaire (mais autrement), tout en devenant instable et excluante.

Le processus structurel d'exclusion en cours qui se joue par rapport au travail (en l'an 2000 le taux de chômage dépassera 40%) se double d'une exclusion résidentielle. Les aménageurs estiment que les besoins de logement aidé concerneront dans dix ans un tiers de la population. Ce qui ne pourra que fortement accentuer le phénomène, déjà amorcé, de hiérarchisation et de segmentation spatiale. En outre, le nombre de personnes émargeant au RMI est sans commune mesure avec celui de métropole : en 1993, si la densité pour 10 000 habitants est de 111 "*Rmistes*" elle s'élève à 745 à la Réunion. C'est dire si l'économie réunionnaise - dont le moteur est non la production mais la consommation (comme l'indique la dégradation considérable de la balance commerciale) - et la société tout entière dépendent de l'action publique. Pour la population, un mode de vie, défini comme pratiques sociales et comme représentations se met en place qui présente deux caractéristiques majeures.

L'une, met en avant la prédominance du statut social octroyé. Et l'accès à la citoyenneté constitue aujourd'hui un processus *public* fondé en premier sur l'octroi de droits sociaux et le bénéfice d'aides publiques, sans contrainte impérative d'obligations. Dans le domaine du logement social par exemple, on constate un développement simultané de l'autoconstruction (hors normes juridiques, réglementaires et techniques) et du logement aidé. Il n'y a pas processus de substitution de la modernité à la tradition, mais coexistence tendue des deux modèles de référence qui se télescopent. De façon plus générale, le développement local de la citoyenneté prend une forme particulière. Alors qu'en Europe, comme l'a bien montré T.H. Marshall (cf. Bachmann & Simonin, 1981) la citoyenneté s'est déployée successivement du XVII^{ème} au XX^{ème} siècle en ses quatre dimensions : accès aux droits civiques, civils puis sociaux et économiques, à la Réunion, on assiste à un processus contemporain *simultané* et en quelque sorte *octroyé*, dans la mesure où l'acquisition citoyenne est rarement perçue et peu vécue comme le résultat direct de luttes sociales, d'un mouvement socio-politique émanant de la population elle-même.

En effet, et c'est la seconde caractéristique sur laquelle il faut insister, ce mode de vie en voie de formation tient justement en ce mouvement complexe qui fait que dans sa majorité la population bénéficie d'un *statut qui protège* et qui la fait accéder à une forme de modernité. Le développement contemporain de l'Etat de droit, de la société de consommation ainsi que des médias créent une dynamique sociale qui génère d'une part, segmentation sociale et exclusion tout en autorisant d'autre part, l'individu à s'émanciper, au moins partiellement, de la communauté locale que représente le *kartié* créole. Cette autonomisation potentielle s'observe au niveau d'une moindre dépendance matérielle, économique et financière, que permet la maîtrise de revenus sociaux. Sur le plan politique, le clientélisme local s'en trouve écorné. Mais ce relâchement du lien social communautaire trouve ses limites en ce qu'il se produit dans un cadre social local encore fortement marqué par la sociabilité traditionnelle créole et où les réseaux sociaux, familiaux, de voisinage, religieux et politiques conservent encore aujourd'hui consistance et pertinence. Limites

locales qui apparaissent d'autant plus tangibles que le modèle *global* de la modernité est en crise généralisée.

On peut ainsi qualifier la société réunionnaise contemporaine par ces traits saillants : c'est une société en mutations rapides, généralisées et profondes ; c'est une société à économie de consommation se substituant à l'économie coloniale de plantation tout en faisant l'impasse de l'industrialisation ; c'est une société protégée sous perfusion sociale et économique. Enfin, c'est une société à statut octroyé : la régulation sociale et économique, et donc l'intégration sociale et politique des populations passe par l'acquisition d'un statut, scolaire, social, socio- professionnel. Les processus d'accès à la citoyenneté sont à dominante publique. Et tout se passe comme si, à la Réunion, se joue une forme publique d'encadrement symbolique que vient renforcer le développement accéléré des médias.

Du côté de la ville

Parmi les traits les plus saillants qu'ont mis en évidence historiens, géographes et anthropologues, notons le fait que le contexte réunionnais de la ville, et plus largement l'aménagement de l'espace, se caractérise par son histoire coloniale. On en voit la trace dans la structure urbaine en damier et dans le fait que le chef lieu (St Denis) constitue le centre historique de commandement politique et économique (Dupont, 1990). Définie dès l'origine du peuplement comme une propriété privée, l'île, jusqu'à nos jours fonctionne sur une tradition d'appropriation et de privatisation des espaces. C'est pourquoi les notions d'espace public et de bien commun sont des réalités historiquement étrangères à la conscience commune réunionnaise.

Des travaux anthropologiques montrent bien que le mode d'habiter créole- partagé par toutes les couches sociales réunionnaises- opère, au sein de la *kaz* et de la *kour*, un partage singulier entre privé et public (Watin, 1991). Le travail ethnologique d'E. Wolff (1991) présente l'intérêt, parmi d'autres, de dévoiler comment des familles populaires (60 % de la population réunionnaise) issues d'un mode d'habiter créole s'approprient un nouvel espace dit urbain (le quartier du Chaudron), une nouvelle façon écologique de faire leur vie au quotidien en adaptant leur mode de vie traditionnel à un cadre physique du type "appartement dans un grand ensemble à habitat vertical". D'autres observations *in situ* effectuées par M. Watin (1993) indiquent que l'espace public urbain est seulement en train de naître sur fond de relations sociales quotidiennes marquées par une sociabilité d'interconnaissance encore vivace. De son étude, il dégage une typologie ternaire d'espaces publics dont l'un, intermédiaire entre l'individuel et le collectif, représente des lieux, tels le kiosque ou certains passages, ouverts en principe à tous mais que s'approprient occasionnellement certains groupes.

Par ailleurs, la Réunion, très peu industrialisée, ne connaît pas la crise de la ville industrielle européenne. La crise urbaine qui émerge provient plutôt d'un hiatus entre deux modèles urbains majeurs qui se confrontent : celui issu de la tradition créole et le modèle métropolitain *en cours d'implantation*, importé par le biais prééminent des interventions publiques concernant l'habitat social et l'aménagement du territoire (Simonin, 1994a).

Du côté des médias

Les médias jouent un rôle tout aussi décisif dans cette construction d'un espace public local. Il aura fallu attendre la légalisation des radios locales, il y a près de dix ans, pour qu'une brèche s'ouvre dans le monopole de l'information d'Etat. Plus qu'ailleurs sans doute, en raison de son histoire coloniale et de son extrême insularité au regard de la France continentale, la Réunion a connu une fermeture de son espace médiatique. La

radio- télévision a longtemps fonctionné comme le canal unique d'une propagande d'Etat, exerçant un quasi monopole de l'information et pratiquant la censure contre des leaders politiques locaux. La situation de la presse écrite est restée à l'identique jusqu'au milieu des années soixante dix (Caudron, 1989 ; 1990 ; Técher & Serviabile, 1991) : un seul journal de droite relayant le pouvoir politique en place et dévoué à l'ordre établi surplombe des journaux dits d'opinion aussi éphémères, (à l'exception de l'organe du parti communiste) qu'idéologiquement marqués et pratiquant, davantage que la relation de fait, le commentaire émaillé à l'occasion d'anathèmes.

Depuis, la situation a changé de fond en comble. Si un second quotidien a vu le jour en 1976, sont aujourd'hui présents quatre journaux quotidiens, sans compter les hebdomadaires (dont 4 magazines TV) et les mensuels (dont un journal de presse féminine) auxquels il faut ajouter deux journaux économiques. Les chaînes de radios qui se sont multipliées relaient l'ensemble des radios nationales. La couverture de la Réunion se situe au dessus de la moyenne nationale. Selon les données fournies par le CSA, on observe que si la densité radiophonique moyenne est de 13 opérateurs par département, à la Réunion elle est de 42. Les chaînes de télévision comprennent aujourd'hui, outre les deux chaînes publiques de *Radio Télévision France OutreMer (RFO)* et la chaîne cryptée *Canal +*, trois chaînes locales privées (*Antenne Réunion, TV4* et *TV Sud* ; *Téléfreedom*, chaîne illégale, n'émet plus). Et bien entendu, à ce jour, aucune censure pour délit d'opinion n'est plus de mise.

Ces indications sur l'évolution du paysage médiatique local, pourraient s'étendre à l'ensemble des NTIC. Le paysage global de la communication s'est considérablement modifié depuis une dizaine d'années, au point de générer des transformations qui ont pour particularité de se traduire non par une substitution pure et simple mais par l'émergence d'un espace original qui emprunte des traits aux sociabilités traditionnelle et moderne.

L' ESPACE PUBLIC MEDIATISE

C'est sur ce fond socio-historique et structurel que s'inscrivent les processus de médiatisation. Les mutations en cours à la Réunion ont à voir avec le développement des médias en favorisant une citoyenneté naissante, en permettant l'émergence d'un espace public médiatisé qui vient parfois heurter les réseaux sociaux traditionnels tels qu'ils fonctionnent au sein du *kartié* et de la société locale. Les médias contribuent de la sorte à la formation d'un espace public local, *lieu* significatif où la société réunionnaise se forge *hic et nunc* une nouvelle identité collective, mais où dans le même mouvement, se jouent -se mettent en scène- les contradictions sociales de la Réunion ; où se tendent deux modèles divergents.

Par exemplifications issues de travaux en cours sur les usages sociaux du téléphone en milieu professionnel et domestique, sur les marqueurs de créolité produits par les messages publicitaires locaux, sur la communication politique, et enfin sur les pratiques télévisuelles analysées en réception / production (cf. Veron, 1988), notre propos est d'étayer empiriquement cette hypothèse par un examen des modalités concrètes de cette tension entre tradition créole et modernité européenne, qui est au principe de la formation de l'espace public local, et dont l'un des traits les plus saillants s'observe dans la réarticulation entre communications immatérielles et territoire insulaire.

De quelques usages sociaux du téléphone

Les contacts de service entre professionnels et usagers méritent ces deux modalités (Simonin, 1992). Une étude portant sur les relations entre des services publics municipaux et des administrés accomplissant des démarches téléphoniques, montre que ces derniers

marquent leur préférence pour les contacts directs. Une analyse fine de ces interactions de service montre en outre que le fonctionnement communicationnel repose largement sur la reconnaissance de l'autre par des identifiants interpersonnels (liens familiaux, de voisinage...) et moins sur une *identification* institutionnelle, professionnelle et fonctionnelle dont on implique la compétence technique pour répondre à sa demande. Pour dépendre du contexte de la société nord américaine, le modèle goffmanien du "réparateur" ne s'applique pas dans son intégralité (Goffman, 1968 ; 1989).

En effet, alors qu'une transaction de service suppose que soient neutralisés les attributs sociaux (âge, sexe, position socio-économique) au nom du principe d'égalité d'accès au service et de traitement et que soit dépersonnalisée la relation professionnel/usager, on observe, et dans leur ensemble les professionnels en contact avec les usagers et les clients le savent bien, que nombre de contacts de services restent fondés sur l'interconnaissance et la préférence communicationnelle pour le face à face. Pour accomplir une démarche, plutôt que de téléphoner ou d'écrire, on préfère se déplacer. Ce qui marque l'importance toujours significative d'un mode traditionnel de sociabilité observé aussi bien dans les services délivrant des biens publics que dans le secteur marchand (contacts bancaires, lieux de trafic ou d'approvisionnement...).

Avec l'extension du téléphone, la communication intra- domestique connaît une restructuration analogue. On observe d'une part que les contacts de proximité qui perdurent au sein du micro- territoire continuent à suivre largement les principes de l'interconnaissance qu'a bien décrits M. Watin (1992). Selon qu'on est un familier de la *kaz* ou un inconnu (un étranger), des règles différenciées de franchissement du *baro* (le portail d'entrée) sont à respecter, de même que sont différentes les modalités de l'accueil qui s'ensuit (les salutations, le parcours dans la maison, le lieu de la rencontre etc.). Mais nombre de personnes prennent l'habitude de "télé"- communiquer (aujourd'hui un habitant sur trois dispose du téléphone). Ce qui provoque une redéfinition spatio- temporelle du territoire domestique. Lequel, tout en restant circonscrit dans le même espace physique, lui échappe en le débordant de part en part. Cette clôture est d'autant plus "mise au loin" que nombre de Réunionnais maintiennent un contact téléphonique avec leurs proches de la diaspora, en métropole notamment. Il est une seconde conséquence, d'ordre interactionnel, à cet usage domestique croissant du téléphone et qui se rapproche de celle que nous venons d'exposer dans le cadre des contacts de service. L'analyse séquentielle des conversations téléphoniques domestiques montrent par exemple que des interlocuteurs transposent en quelque sorte sur le vecteur téléphonique les règles d'accès au *baro* que nous venons d'évoquer, parmi lesquelles est décisive la *reconnaissance* du visiteur selon qu'il est connu ou étranger.

La communication publicitaire

La communication publicitaire constitue l'une des facettes de la mise en espace public du territoire réunionnais (Simonin & Watin, 1993). Cette "publicisation" territoriale joue sur plusieurs registres. L'un d'eux revient à produire une visibilité, à mettre en scène publique ce qui, dans la sociabilité traditionnelle relève de la sphère privée et des relations interpersonnelles placées sous le regard de la famille et du voisinage dans le cadre de l'espace microterritorial. A la relation traditionnelle qui imbrique privé et public, se superpose une relation de type moderne où l'espace public se dissocie de la sphère privée pour l'envahir. La communication publicitaire, autre registre, tend à réinvestir, comme signifiants, des indices puisés dans la tradition. Nous l'avions déjà observé concernant la gestion sociale du paraître et de la mode juvénile (Simonin, 1990). Les marqueurs de créolité, présents dans nombre d'annonces publicitaires (on recourt à l'alternance de code : langue créole/langue française ; des annonces immobilières mettent en exergue la spécificité créole par l'utilisation de la toponymie locale ou d'éléments traditionnels, emblématiques de la *kaz* comme le lambrequin...) ont pour effet "territorial" de redéfinir

l'espace physique habité selon le référentiel double de la tradition créole et de la modernité européenne. Ainsi, pour ne détailler partiellement qu'un exemple, un encart publicitaire vantant les mérites d'une résidence "de haut standing" émet un message qui comporte nombre d'ingrédients mêlant, par la "*conjugaison du passé au futur*", modernité et tradition. Il nous est dit qu'une telle acquisition immobilière revient à investir "*dans un nouvel art de vivre*", à savoir : "*habiter un vaste appartement, profitant des plus récents acquis technologiques, tout en respectant la pure tradition créole*". Ce "nouvel art de vivre", nous est-il encore suggéré "*dans le plus merveilleux cadre naturel*" (ce que tend à "prouver" la dénomination du produit : "*Résidence- Parc Espace Botania*", ainsi que l'image elle-même qui visualise le dessin d'un immeuble inséré dans une naturalité florale et arborée typiquement tropicale) se situe "*au coeur de Saint Denis*". S'installe par là l'opposition centre/périphérie qui n'existe pas dans la matrice territoriale de la Réunion, dont l'espace est composé historiquement de "*kartié*". Autre exemple, le slogan publicitaire d'une grande surface commerciale "*L'espace Continent. L'autre Centre Ville*" implantée au sein d'un quartier bordant la ville fonctionne sur le même principe. Tout se passe comme si la communication publicitaire produisait sur le territoire local un "effet de réel". Effet en apparence contradictoire, en ce qu'il introduit une "réalité médiatisée" importée en grande partie de la métropole européenne tout en réaffirmant la tradition créole. La Réunion, est ainsi pénétrée de symboliques et de mythologies extra- locales et qu'elles se réapproprient dans son propre espace social de communication (Laulan, 1986)

La communication politique

Le développement des communications médiatisées transforme l'espace socio-politique local. La Réunion rejoint à sa manière, le système politico-médiatique national et l'on peut dire que le pluralisme médiatique, s'il contribue à élargir la fenêtre sur le monde par le foisonnement des canaux d'information, favorise la constitution d'une opinion publique réunionnaise.

La communication politique, au sens du modèle construit par Wolton (1989) est en train de naître comme une des dimensions de l'espace public local. Cette définition locale de la communication politique passe par une réaffirmation toujours renouvelée de l'identité locale réunionnaise et par un mouvement d'alignement national. De par son histoire coloniale, la matrice socio-politique de la Réunion, fondamentalement structurée par la référence à sa métropole (Wancquet, 1989) fonctionne sur la tension de deux horizons politiques, l'ensemble national français et l'espace insulaire. Actuellement, par les interventions publiques de l'Etat Providence, par l'extension de l'Etat de droit, dont l'action judiciaire intense fait fleurir jour après jour son lot d'"affaires" locales où sont impliquées nombre d'hommes politiques, par les médias en expansion, enfin comme résultante de la décentralisation cette tension rémanente se manifeste dans un discours politique qui revendique que l'Etat- Nation (et l'Europe) accorde une plus grande égalité des droits et une meilleure prise en compte des spécificités, "davantage de France" et "toujours mieux de Réunion". Selon les positions partitaires, au gré des événements et des conjonctures, l'accent est mis sur l'une ou l'autre de ces dimensions. Constitutives, ensemble, du rapport socio-politique réunionnais, jamais l'une n'efface totalement l'autre. L'espace politique, doublement bordé, d'un territoire aux dimensions locales et nationales trouve également son point d'ancrage dans la communication politique.

Lors des élections régionales de juin 1993, pas moins de douze listes étaient en compétition. La carte d'identité du groupe de candidats qui se présentent au suffrage des électeurs comporte le nom de la personne en tête de liste ainsi que l'intitulé. Le nom propre qui figure en tête de liste personnalise cette carte d'autant plus aisément que ce candidat placé en premier se présente en territoire de connaissance. Quant aux électeurs pour qui il est étranger ils vont immédiatement activer leur réseau d'interconnaissance pour tenter de le reconnaître. La communication politique locale consiste, y compris à l'aide des médias,

à gérer des messages au sein des réseaux micro- territoriaux. On peut être attentif aussi à l'expression, à la forme verbale que prend un intitulé de liste.

En l'occurrence, sept listes sur les douze font figurer dans leur intitulé le terme "Réunion" :

-
- Réunion force d'avenir
 - Génération Réunion Avenir
 - Pour l'avenir de la Réunion dans la France
 - Priorité Réunion
 - La Réunion d'abord
 - Alliance pour les Réunionnais
 - Agir pour la Réunion.
-

Une seule liste mentionne la Réunion et la France. Notons que la liste "*Alliance pour les Réunionnais*", conduite par Paul Vergés, le leader du parti communiste réunionnais se distingue des autres sur deux points. En mentionnant le peuple "Réunionnais" l'accent est mis sur le contenu et non sur le contenant (la Réunion) qui se réfère de manière plus abstraite au territoire. C'est aussi la seule liste qui utilise un terme stratégique : "alliance". Ce qui est incontournable, dans le cas d'une élection à la proportionnelle intégrale. Plus précisément, l'enjeu électoral étant une éventuelle alliance (ce qui se réalisa) avec la liste *Freedom*.. Celle-ci, qui fonctionne sur le principe de l'autoréférence témoigne d'une certaine continuité médiatico- politique (C. Sudre, son leader, fut élu Président de la région. Invalidé, son épouse, prenant le relais, accéda à la présidence de la Région à l'issue de nouvelles élections). Enfin, à l'exception de la liste écologiste, aucune n'explicite d'affiliation partitaire à des partis nationaux. Il est vrai que cela correspond à un mouvement général en France pour les élections locales. La méfiance grandissante envers des partis à vocation nationale, est en partie due à la décentralisation comme elle procède d'un mouvement sensible de régionalisation et de localisation de l'action politique. Tout se passe comme si à la Réunion qui participe de ce mouvement, se mettait en place un processus généralisé de réunionnisation de la société locale. On peut y voir de la part des hommes politiques locaux, le souci d'une affirmation identitaire renforcée. A un moment, et ce n'est pas sans rapport, où la gravité de la situation locale, ne fait que s'amplifier, se renforce la définition de l'île comme une région française en Europe. Définition dont nous venons de souligner qu'elle repose sur une dynamique de tension au principe de son espace sociopolitique et qui génère une articulation particulière entre territoire et communication politique. La pragmatique de ce discours paradoxal fait que revendiquer "toujours plus de Réunion" revient à obtenir "davantage de France".

De quelques pratiques télévisuelles

L'ouverture et l'élargissement de l'espace médiatique constituent une autre facette de l'espace public réunionnais en train de se former. La scène médiatique locale s'érige en un espace de débat pour discuter de la chose publique, des problèmes de la Réunion, de son avenir... L'histoire locale de la presse et du paysage audiovisuel exposée brièvement *supra* illustre combien la liberté publique d'expression représente, aux yeux des Réunionnais, une conquête toute récente. De ce point de vue, le mouvement *Freedom* a été emblématique de cette demande sociale.

Les effets communicationnels sur la perception du territoire s'observent à l'évidence dans le champ des médias d'information.

Donnons à titre d'exemple la programmation informationnelle de TV4, (une télévision locale nouvellement autorisée par le CSA et n'émettant que dans une zone limitée au nord de l'île) :

TV4 (journée du 9 Février 1994) :

07. 00 : JOURNAL SOIR 3 (REDIFFUSION)
 07. 30 : INFOS EN KREOL - METEO
 08. 30 : EUROJOURNAL
 11. 05 : JOURNAL CANADIEN
 12. 00 : EUROJOURNAL (REDIFFUSION)
 15. 45 : JT DE LA TSR EN DIRECT
 19. 25 : INFOS EN KREOL
 22. 30 : JT DE LA RTBF EN DIRECT

Quelle est la pertinence pour la population résidant à la Réunion d'un espace informationnel composé de JT nationaux provenant de divers pays francophones et alternant avec un traitement de l'information locale? Actuellement, RFO produit un JT qui se décompose en trois "macro- séquences" :

-
- 1° Nouvelles locales
 - 2° Nouvelles nationales/internationales
 - 3° Nouvelles locales
-

Si les nouvelles locales sont présentées par un présentateur local à partir de *RFO* Réunion, c'est un second présentateur situé dans les studios parisiens de *RFO* qui présente les nouvelles nationales et internationales, en direct par liaison satellitaire. Précisons que cette répartition n'est pas toujours respectée. Il arrive que le présentateur local traite des informations extra- locales, (sujets sportifs, événements politiques ou internationaux jugés graves...). Par cahiers des charges, *RFO* détient un droit de retransmettre des sujets produits par les chaînes publiques et *TF1*. Du côté de la production, les JT de *RFO* sont composés de sujets multiples, émis à partir d'une alternance des sites réunionnais et parisien. En outre, *RFO* retransmet en direct le JT de 13 H de *France 2* (à 16 H ou 15H en fonction du décalage horaire et selon la saison) celui de 20 H (en direct ou en différé). On peut imaginer qu'en réception, l'identité de la chaîne *RFO* et de ses JT puisse souffrir d'une certaine instabilité. Et que le public éprouve quelque difficulté à comprendre un tel dispositif médiatique en raison de sa complexité informationnelle, spatiale, et temporelle. Là encore, ce jeu complexe qui constamment fait bouger le cadre spatio- temporel des sources d'informations comme des sites de diffusion, a comme effet de dissocier territoire physique et communication, deux dimensions qui, dans la géographie des représentations (Jodelet, 1989) propres à la sociabilité traditionnelle, sont intimement liées par une homothétie très soudée.

Les radios locales, dont la station publique de *RFO*, diffusent des programmes locaux, et par partenariat avec des chaînes métropolitaines des programmes diffusés en métropole. Ainsi, *RFO Radio* qui a son propre journal (matinal, de demi- journée et de fin de journée) relaie l'information de France Inter, en proposant des sujets de cette station. En outre *RFO*, diffuse en direct les journaux de France Inter et ses flash. D'autres radios locales font de même avec d'autres stations métropolitaines.

Une telle pratique de diffusion génère deux effets qui modifient le sentiment territorial. D'une part, l'élargissement de l'horizon médiatique autorise une *ouverture* au

monde sans commune mesure avec l'isolement insulaire qu'a pu connaître la population réunionnaise jusque dans les années quatre vingts. Par les médias, celle-ci peut traverser d'autres mondes, pénétrer d'autres univers, découvrir des réalités, certes médiatisées, mais qui pour beaucoup restaient jusque là insoupçonnées. On se met ainsi au diapason, comme tout ressortissant français qui fait face à la mondialisation médiatique. D'autre part, ce va et vient médiatique quasi-constant entre le territoire local et d'autres territoires, notamment celui de la métropole, produit un *effet de brouillage* permanent. Un flou de frontières s'installe entre le "dedans" et le "dehors", nettement distincts jusque là (en créole "déor" signifie : venir de France, de l'extérieur de l'île).

Cependant, la scène médiatique est devenue tout autant un lieu de visibilité pour la population réunionnaise. Là encore, le *medium* public présente les particularités d'un lieu moderne qui reste en même temps très cousin du mode créole de communication : proche, interactif, personnalisé, colportant au besoin la rumeur locale, le *la di la fé* du *kartié*. Comme dans le cas des relations de services, le public des médias (écrit, radio et TV) opère une lecture qui privilégie la reconnaissance interpersonnelle. Qu'il s'agisse des faits divers, de la vie politique ou d'autres domaines, la production médiatique locale comporte des traces déictiques d'écriture qui marquent les lieux comme les personnes concernées. De telle sorte que le récepteur-destinataire soit en mesure d'interpréter le message sur la base de l'interconnaissance, de la proximité. L'inscription médiatique double l'inscription socio-spatiale de la vie sociale locale. Loin d'être toujours impersonnelle, "froide", distante, la communication médiatique, enracinée dans un lien social encore vivace, se réalise en fonction d'un "savoir local" partagé (Geertz, 1986), qui puise dans un "stock social de connaissances" (Berger & Luckmann, 1986).

C'est évidemment dans le cas d'émissions interactives, où l'auditeur-télespectateur peut s'exprimer directement en téléphonant à la station de radio ou de TV qu'on observe le mieux ce fonctionnement communicationnel. Et si *Téléfreedom* diffusait aussi bien des séries B, des feuilletons du type "Dallas", que des films d'auteurs, des films "karaté", des films pornographiques, l'information de CNN etc.. ce cocktail, hétéroclite s'il en est, était entrecoupé d'émissions de proximité comme *Télédoléances*. Au cours de ces séquences interactives les télespectateurs qui téléphonent à la station sont invités à s'exprimer, à revendiquer. Ce qui permet aux animateurs de *Téléfreedom* et à son leader de démultiplier l'effet "préau d'école". La technologie du téléphone alliée à celle de la télévision, produit un dispositif communicationnel qui redéfinit la notion d'ancrage territorial pour la population participant à ce type d'émissions. On est bien dans une situation de communication à *distance*. Les télespectateurs-appelants téléphonant de leur domicile, le font à partir de leur univers domestique, parmi leurs familiers, leurs proches, ils sont "chez eux". On pourrait supposer qu'ils télé-communicent au loin, hors de ce micro-territoire de leur *kaz*, de leur *kartié*, vers ce lieu public qu'est le plateau de télévision ; l'émission étant destinée à une audience, à la masse anonyme et collective que forme le public des télespectateurs. Envisagé ainsi, le dispositif est bien un moyen de franchir les frontières, de se déplacer sans bouger, d'être à la fois mobile et immobile. Le processus de *dé-territorialisation* est bien à l'oeuvre. En outre, le dispositif présente certaines des caractéristiques d'un lieu public comme l'égalité d'accès, tout un chacun ayant le droit de s'exprimer en téléphonant. Le succès populaire de ce type d'émissions aboutit d'ailleurs à la formation d'une file d'attente : on attend son tour de téléphone pour "parler dans le poste". Ceux qui suivent l'émission forment une foule anonyme et invisible, les télespectateurs n'étant pas physiquement identifiables. L'existence de ce type d'émissions contribue à modifier le rapport au territoire comme il bouscule le partage que la tradition créole opère entre sphère privée et lieu public. Cependant, lorsqu'on les examine sous l'angle de l'interaction verbale de telles séquences télévisuelles mettent en évidence une forme originale d'expression publique. Certains appelants opèrent un découpage net entre d'une part la sphère privée, leur monde domestique d'où ils appellent et dont le télespectateur ne sait guère plus que ce qu'autorise une présentation publique de soi, et d'autre part le plateau de télévision, lieu public avec lequel ils communiquent (et au delà avec la foule des

télespectateurs aussi invisibles, qu'anonyme et étrangère). On peut dire de ces appelants qu'ils suivent les règles de l'interaction conversationnelle selon la pertinence de la modernité occidentale qui a opéré ce type de coupure entre communication privée et expression publique. Coupure qui se trouve en pleine redéfinition, ce qui relevait du privé envahissant le public ; le succès grandissant des "reality shows" en est l'une des manifestations (Amiel, 1993). Mais il est une autre catégorie d'appelants qui, ne communiquant que selon les règles de la sociabilité perçoivent et pratiquent le plateau de télévision comme un prolongement, relationnellement direct bien que spatialement discontinu, de cet endroit de l'espace domestique où se rencontrent les familiers (la salle commune de la *kaz*, ou encore la partie arrière de la *kour*).

COMMUNICATION ET TERRITOIRE, ENTRE LE LOCAL ET LE GLOBAL

Cette observation empirique des processus d'appropriation sociale des NTIC en révèle la complexité. Complexité qui tient au phénomène généralisé d'interpénétration des territoires et des communications immatérielles à l'oeuvre dans un contexte socio-historique local et qui, nous venons de l'exemplifier, laisse entrevoir qu'émerge un continuum local de formes multiples de pratiques communicationnelles. Ce constat appelle à une certaine vigilance lorsqu'on regarde ces formes avec des terminologies en cours dans le champ de la recherche communicationnelle, comme celles par exemple de résistance ou d'assimilation, pour ne citer que ces notions. Un autre risque serait de segmenter la population en catégories réifiantes discriminant notamment les "traditionnels" et les "modernes". Car ce que dévoilent nos données, lorsqu'on convoque les méthodologies d'analyse d'interaction conversationnelle c'est que d'une situation à l'autre, voire lors d'un même échange, certains interlocuteurs sont parfois amenés à alterner l'une ou l'autre de ces modalités, en changeant de position ou de cadre de participation (Goffman, 1989 ; 1991)

L'interpellation que provoque nos données ne se limite pas à la seule vigilance méthodologique qu'elle implique. Elle suggère aussi une distanciation théorique que motive une circulation conceptuelle d'un certain nombre de catégories posées comme équivalentes du *penser* et de l'*agir*. Par exemple, la catégorie socio- spatiale du territoire est pensée indifféremment par celle de l'urbain ou par celle de la communication.

Devenue notion- pivot l'*urbain* apparaît alors "multi-signifiant" car on l'utilise dans des équivalents notionnels : "société moderne" implicite un mode de vie, "société industrielle" renvoyant à un type d'économie ; ou encore l'urbain signifie le "monde occidental" désignant par là une position d'hégémonie. L'urbain peut encore s'approcher comme une forme physique qui permet de repérer la tension entre ville et banlieue, centre et périphérie. Ce peut être aussi, un univers symbolique qui enveloppe la société en une "métaphorisation sociale" généralisée et totalisante (Mons, 1992). D'autre part, il comporte une polysémie conceptuelle qui mériterait un effort épistémologique de clarification (DiMéo 1993 ; Jellab 1993). Décomposer l'urbain, c'est reconnaître qu'il recouvre une forme physique, sociale et symbolique : l'*urbs*, et le modèle socio- politique de la *civitas*. La ville comme le lieu d'exercice civil de la *citadinité* (Joseph, 1984b ; 1994) se distingue de l'espace socio-politique où se joue la *citoyenneté*. La ville c'est aussi une construction symbolique (Mons, 1992) qui offre un champ ouvert à la communication publique et politique. En définitive ces substituts terminologiques qu'on applique indifféremment à divers lieux et à divers temps, ne signifient- ils pas une difficulté à saisir les phénomènes urbains, dans leur dimension socio-historique. De la même manière, on tente de saisir "ensemble" la dimension locale de phénomènes globaux et la dimension globale des phénomènes locaux (Jallabert, 1993). Mais il n'est guère d'objets sociaux construits par les sciences sociales qui échapperaient à cette question. Tout un courant de recherches tente de "ré- activer" les études de communauté (Day & Murdoch 1993) en partant des théories économiques récentes de la "restructuration" centrées sur la notion d'"économie globale" (Lovering, 1989) et dont l'intérêt est de renouveler les modèles de la géographie (Peet &

Thrift, 1989), ou encore de proposer ceux de la systémique et de la "synergétique" (Lepetit & Pumain, 1993).

Ce renouvellement des problématiques se discerne par l'importance montante accordée, parallèlement à l'urbain, à l'analyse des réseaux. Dans ce domaine, l'anthropologie des réseaux sociaux qui bénéficie d'une avance notoire a contribué à modéliser toute une série d'aspects de la vie sociale comme la famille, la ville, ou encore le langage. L'anthropologie linguistique, pour ne prendre que l'un de ces domaines s'attarde à montrer les liens qui articulent les pratiques langagières et communicationnelles, avec les réseaux sociaux d'appartenance et le cadre social global (Milroy & Milroy, 1992). Ce type d'approches trouve tout son intérêt lorsqu'on observe des situations globales qui ne relèvent pas (ou peu) de l'histoire industrielle (il en est ainsi de la Réunion) et dont les mécanismes de division du travail et de structuration en classes sociales ne procèdent qu'indirectement, en position exogène, de la logique de la production industrielle. Une certaine démarche centrée sur les réseaux consiste à partir des regroupements sociaux, territorialisés ou non, et de la définition que leurs membres explicitent de leur appartenance. En repérant ces réseaux pratiqués, ces réseaux perçus, il est possible ensuite de cerner des configurations communautaires et sociales, territorialisées, au moins pour une part (Horvath & Sankoff, 1987). Ce qui fait échapper à l'a priorisme de l'analyse en classes sociales industrielles- posé comme un universel sociologique- et au déterminisme, parfois abusif, par les structures sociales.

La notion de réseaux parcourt également d'autres champs. Une géographie et une économie des flux informationnels se sont développées, accompagnant la montée en puissance économique et géopolitique des réseaux de télécommunication (Bakis, 1984 ; 1987) ; et en rendant mieux compte que celles qui traitent classiquement des échanges de produits matérialisés (ou de population) entre territoires. Mais comme le soulignent nombre de géographes, "l'espace troublé de la communication immatérielle embarrasse les géographes de la même manière qu'il déconcerte leurs collègues économistes" (Lefèbvre, 1992 : 111). Le questionnement d'économistes des services est aussi pertinent lorsqu'ils tentent de jeter les bases d'une "économie de l'information" et s'interrogent pour savoir comment construire "la communication comme catégorie de l'analyse économique ?" (Mayère, 1990 ; 1992). La problématique du territoire physique et de la matérialité a la peau dure.

Sans doute commence-t-on à prendre conscience que l'appareil conceptuel qui nous sert à traiter du territoire et des communications est marqué historiquement, car précisément forgé dans le cadre de la société industrielle des XIX^{ème} /XX^{ème} siècles européens ? A ce niveau de la réflexion épistémologique, il conviendrait de regarder des analyses en cours, lesquelles, sans prétendre à une théorisation globale du monde contemporain, mettent à tout le moins à la question le paradigme structuraliste qui, né lors de cette période historique de la première révolution industrielle a dominé peut être "trop au delà" de cette époque. Ce qui fait affirmer qu'à nouvelle période, nouveau cadre de pensée, qu'après le structuralisme triomphant, la question se pose de savoir comment jeter les bases d'un post- structuralisme (Lather, 1993). Même si l'on sait que la science de la société- comme les autres- fonctionne sur un discours de métaphore (Brown, 1989) ou n'est pas exclue, loin de là, de la contamination idéologique (Gottdiener, 1993), il n'en reste pas moins qu'un travail modeste d'analyse empirique constitue la "voie étroite" d'une recherche communicationnelle (Miège, 1990 ; 1992).

La situation réunionnaise conduit à nous interroger sur la manière de repenser le territoire, de repenser la communication et de repenser les liens entre communication et territoire. Ce qui revient à questionner la pertinence de notions qui marquent ces deux champs : privé/public, rural/urbain ; société agraire / industrielle, centre/périphérie, local/national..., lorsqu'on y a recours pour saisir les phénomènes de territorialisation et de médiatisation à l'oeuvre à la Réunion. Ce qui, en ouvrant la question de leur possible

généralisation, pose en retour celle de leur validité au regard du contexte de la société industrielle européenne, qui les a vu naître. Il faut reconnaître que les problématiques qui sous-tendent ces analyses sont inopérantes en l'état, dans le contexte du territoire réunionnais. Constat qui rejoint par exemple les réflexions d'I. Pailliat sur l'articulation entre le local et le national, lorsqu'elle dit des médias de l'Est qu'ils "anticipent même l'évolution des médias occidentaux" (Pailliat, 1993 : 235).

Lorsqu'on se penche sur une situation autre, comme c'est le cas de la Réunion, le chercheur est engagé dans une activité de déconstruction- recombinaison conceptuelle, qui n'apparaît pas comme facultative, mais qui s'impose comme nécessaire.

REFERENCES

- AMIEL V. (1993) :**
Image publique et consommation privée, in *Esprit* n° 188 : 49- 54
- BACHMANN C. & SIMONIN J. (1981) :**
Changer au quotidien. tome 1. Etudes vivantes/Academic Press.
- BAKIS H. (1984) :**
Géographie des télécommunications, Que Sais Je ? PUF
- BAKIS H. (1987) :**
Géopolitique de l'information, Que Sais Je ? PUF
- BERGER P. & LUCKMANN T. (1986) :**
La construction sociale de la réalité, Méridiens/Klincksieck
- BROWN R. (1989) :**
Clefs pour une poétique de la sociologie, Actes Sud
- CAUDRON O. (1989) :**
Journaux clandestins à l'île Bourbon sous la monarchie de Juillet : la presse des Francs-Créoles (1832- 1833) in *Presse, radio et histoire* (Actes du 113ème Congrès des Sociétés savantes, Strasbourg, 1988, Histoire moderne et contemporaine.) Editions du CTHS, Paris. : 103- 125
- CAUDRON O. (1990) :**
Catalogue des périodiques réunionnais de 1794 à 1900, Université de la Réunion/URA 1041 du CNRS, St. Denis de la Réunion
- DAY G. & MURDOCH J. (1993) :**
Locality and community : coming to terms with place, in *The Sociological Review* 1993 : 82- 111
- DI MEO G. (1993) :**
Les paradigmes du quartier urbain, in : *Sciences de la société- Les Cahiers du LERASS*, n° 30, Oct. 1993 : 73- 86
- DUPONT G. (1990) :**
Saint Denis de la Réunion, ville tropicale en mutation. L'Harmattan/Editions du Tramail.
- GOTTDIENER M. (1993) :**
Ideology, Foundationalism, and Sociological Theory, in : *The Sociological Quarterly*, Vol. 34, n° 4 : 653- 671.
- GEERTZ C. (1986) :**
Savoir local, savoir global. Les lieux du savoir, PUF
- GOFFMAN E. (1968) :**
Asiles, Ed. de Minuit
- GOFFMAN E. (1989) :**
Le parler frais d'Erving Goffman, Ed de Minuit
- GOFFMAN E. (1991) :**

Les cadres de l'expérience, Ed. de Minuit.

HABERMAS J. (1992) :

"L'espace public", 30 ans après, in : *Quaderni* n° 18 : 161- 191

HORVATH B. & SANKOFF D. (1987) :

Delimiting the Sidney speech community, in : *Language in Society*, vol. 16 n° 2 : 179 - 204

JALABERT G. (1993) :

De la géographie urbaine à l'Urbanisme et à l'Aménagement, in : *Sciences de la société- Les Cahiers du LERASS*, n° 30, Oct. 1993 : 43- 53

JELLAB A. (1993) :

Réflexions autour du statut théorique de l'espace social urbain. Pour introduire à la Sociologie urbaine, in : *Sciences de la société- Les Cahiers du LERASS*, n° 30, Oct. 1993 : 73- 86

JODELET D. (1989) :

Représentations sociales : un domaine en expansion, in : *Les représentations sociales*. (Jodelet, ed.) PUF. : 31- 62

JOSEPH L. (1984a) :

Le Passant Considérable. Essai sur la dispersion de l'espace public.

Méridiens

JOSEPH L. (1984b) :

Voir, Exposer, Observer, in : *L'espace du public. Les compétences du citoyen*. (Joseph, ed.) Plan Urbain : 23- 32

JOSEPH L. (1994) :

Un monde sensible, in : *Informations Sociales* n° 33 : 10- 17

LATHER P. (1993) :

FERTILE OBSESSION : Validity After Poststructuralism, in : *The Sociological Quarterly*, Vol. 34, n° 4 : 673- 693.

LAULAN A.- M. (ed.) (1986) :

L'espace social de la communication, Retz/CNRS

LEFEBVRE A. (1992)

La géographie troublée par la communication in : *Cinémaction* n° 63 : 109- 114

LEPETIT B. & PUMAIN D. (1993) :

Temporalités urbaines. Coll. VILLES, Anthropos, Ed. Economica.

LOVERING J. (1989) :

"The restructuring Debate" in Peet & Thrift N. (eds) 1989 : 198- 223.

MAYERE A. (1990)

Pour une économie de l'information, Ed. du CNRS

MAYERE A. (1992)

La communication comme catégorie de l'analyse économique ?, in : *CinémAction* n° 63 : 101- 107

MIEGE B. (ed) (1990) :

Médias et communication en Europe, PUG, Grenoble

MIEGE B. (1990) :

La faible pertinence des théories générales de la communication, in : Sfez & Coutlée (eds) : 65- 74

MIEGE B. (1992) :

La (nécessaire) voie étroite de la recherche, in : *CinémAction* : 123- 129

MILROY L. & MILROY J. (1992) :

Social network and social class : toward an integrated sociolinguistic model, in : *Language in Society* vol. 21 n° 1 : 1- 26.

MONS A. (1992) :

La métaphore sociale. Image, territoire, communication. PUF.

PAILLIART L. (1993) :

Les territoires de la communication. PUG.

PEET R. & THRIFT N. (1989) :

"New models in Geography" 2 Vol., E. Arnold, London

- SFEZ L. & COUTLEE G. (eds) (1990) :**
Technologies et symbolique de la communication, PUG, Grenoble
- SIMONIN J. (1990) :**
 "Il faut pas qu'on voie les fesses..." Premier petit essai sur la mode à la Réunion, in *Vivre au pluriel* (Alber, ed.) Université de la Réunion/URA 1041 du CNRS.
- SIMONIN J. (1992) :**
 "Mi sar marié..." Etude interactionnelle d'une démarche administrative téléphonique in : *La relation de service dans le secteur public. Tome 3 : Les compétences de l'agent*, Plan urbain/RATP/DRI : 193- 206
- SIMONIN J. (1994a) :**
 "Penser le ville à la Réunion" à paraître dans : *Actes du séminaire : "Ville, habitat, aménagement"* Plan urbain/CAUE Réunion/CNRS- Université de la Réunion.
- SIMONIN J. (1994b) :**
 "L'espace scolaire à la Réunion, lieu d'une citoyenneté naissante ?" à paraître dans : *Actes du Congrès International : "Ville et lien social"* PIRvilles/CNRS/Université Paris VIII.
- SIMONIN J. & WATIN M.(1992) :**
 L'espace public réunionnais : une opportunité pour problématiser certaines problématiques établies. in : *Les nouveaux espaces de l'information et de la communication*. CREDO/SFSIC 1992 : 407-414
- SIMONIN J. & WATIN M.(1993) :**
 Espace public et communications médiatisées à la Réunion, in *Etudes créoles* vol XVI, n°2 : 40- 52
- SIMONIN J., WATIN M. & WOLFF E. (1993) :**
 Médias, Ecole et "Kartié" à la Réunion, des espaces en contact, Rapport de recherche, URA 1041 du CNRS-Université de la Réunion : 54 p
- SIMONIN J., WATIN M. & WOLFF E. (1994)**
 La Réunion, une île en mutation, in *Informations Sociales* n° 33 : 103- 107
- TECHER K.& SERVIABLE M. (1991) :**
Histoire de la presse à la Réunion, Arts Terres Créoles/URAD, St. Denis de la Réunion
- TOURAINÉ A. (1992)**
Critique de la modernité, Fayard, 462 pp.
- VERON E. (1988) :**
La sémiologie sociale. Fragments d'une sociosémiotique. Presses Universitaires de Vincennes, Paris.
- WANCQUET C. (1989) :**
 Révolution française et identité réunionnaise", in : *Revue française d'histoire d'Outre-Mer*, La révolution française et les colonies, N° 282- 283
- WATIN M. (1991) :**
Habiter, approche anthropologique de l'espace domestique à la Réunion. Thèse nouveau régime, Université de la Réunion.
- WATIN M.(1993) :**
 Quel espace public pour une jeune société civile ? Le cas de l'île de la Réunion, in *Annales de la recherche Urbaine* n°57- 58, Plan Urbain, Ministère de l'Equipement : 62- 69.
- WOLFF E. (1991) :**
Quartiers de vie, approche ethnologique des populations défavorisées de l'île de la Réunion, Méridiens Klincksieck
- WOLTON D. (1989) :**
 La communication politique : construction d'un modèle, in : *Hermès* n° 4 : 27- 42

Résumé :

La Réunion est une société traditionnelle d'interconnaissance en pleine mutation. Les changements en cours, récents, massifs touchent en profondeur toutes les sphères de la société. Une telle mutation peut se lire comme le *télescopage actuel* de deux espaces sociaux en contact qui mélangent une sociabilité traditionnelle endogène issue de la société coloniale de plantation et une sociabilité moderne exogène résultant principalement de l'action publique centrale (Etat et Europe) engagée depuis les années 1970 ; ces interventions couvrent de multiples domaines (aménagement du territoire, habitat social, scolarisation, action sanitaire et sociale, etc.). Les NTIC constituent l'un de ces champs emblématiques où l'on peut observer les effets territoriaux et sociaux de la communication immatérielle. Ainsi par exemple, la radio-télévision a fonctionné, jusqu'à la brèche ouverte il y a dix ans par la légalisation des radios locales, comme canal unique d'une propagande d'Etat, exerçant un quasi monopole informationnel, et peu en prise sur les réalités quotidiennes locales. Depuis quelques années, l'espace médiatique réunionnais s'est considérablement ouvert et élargi. Et ce *medium* public contribue à forger, par son pluralisme et son souci du quotidien un espace public local de débat ; à modifier, en raison de sa proximité et de son interactivité la communication sociale ordinaire fondée sur l'interconnaissance et la micro-territorialité du quartier ; enfin, à transformer la base territoriale constitutive d'un localisme insulaire en "ouvrant l'île sur le monde". La scène médiatique locale, lieu nouveau de visibilité pour la population réunionnaise permet d'analyser les processus originaux d'appropriation que celle-ci met en oeuvre au niveau de ses pratiques et de ses représentations, dans sa redéfinition *métissée* de ses rapports à la communication et au territoire.

Cette singularité propre à un espace insulaire en transformation profonde, nous conduit à considérer le cas que représente l'île de la Réunion comme un *laboratoire social* et nous autorise à ré-interroger, à partir de phénomènes de communications, l'appareil conceptuel (un ensemble de catégories établies : endogène/exogène, local/global, centre/périphérie, rural/urbain, lieu public/sphère privée...) historiquement marqué par la société industrielle et qui nous sert à penser le rapport entre *communication* médiatisée, immatérielle et *territoire*.

Mots clefs :

Espace public, territoire, communication, Ile de la Réunion
